

COUTURIER, Jacques Paul, *Construire un savoir. L'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974* (Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1999), 336 p.

Jean-Pierre Charland

Volume 53, numéro 3, hiver 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005357ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005357ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charland, J.-P. (2000). Compte rendu de [COUTURIER, Jacques Paul, *Construire un savoir. L'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974* (Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1999), 336 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53(3), 439–441. <https://doi.org/10.7202/005357ar>

On pourrait noter une autre série de difficultés que soulève la nationalisation de l'histoire. Sauf dans le cas de quatre ou cinq États européens, le concept s'applique mal aux siècles précédant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Y a-t-il une nation canadienne ou une nation québécoise au XVII<sup>e</sup> siècle? La plupart des spécialistes de l'histoire coloniale en doutent. Même leurs homologues des États-Unis, en dépit des traditions patriotiques de leur historiographie, situent de plus en plus leurs recherches dans un cadre de référence non pas national mais nord-américain ou même atlantique. Et pour la période antérieure à la colonisation européenne, toute tentative d'écrire une histoire nationale serait risible.

Quelle place y aura-t-il pour les peuples autochtones dans l'histoire nationale québécoise telle que projetée par G. Bouchard? Progressiste et libéral, l'historien propose un redoublement d'effort pour intégrer l'élément amérindien — comme les autres minorités — dans le récit national. Il souhaite d'ailleurs que les historiens adoptent une attitude plus critique envers les Français, colonisateurs et envahisseurs du territoire autochtone (p. 128-129). Mais ces vœux pieux, aussi sincères soient-ils, s'harmonisent assez mal avec un programme de recherche structuré exclusivement autour du concept, étranger à l'histoire des Amérindiens, de la nation. Lorsqu'il dresse une liste des principaux thèmes de l'histoire du Québec, Bouchard ne réussit pas à donner sa juste place à l'expérience historique des autochtones. Effaçant 11 000 ans d'histoire amérindienne, il propose comme thème numéro un « l'occupation du territoire supposé neuf (ou considéré comme tel) à partir de la vallée du Saint-Laurent au début du XVII<sup>e</sup> siècle ». Le thème suivant est « les relations entre Européens et autochtones », ce qui laisse supposer que les Amérindiens n'ont d'importance — n'ont même de réalité, dans l'optique nationalisante — qu'à partir du moment où ils nouent des relations avec les Français.

On l'aura compris, je ne suis pas un partisan enthousiaste de l'histoire nationale. Il n'empêche que j'ai eu du plaisir à lire ce livre. J'ai apprécié la volonté de réfléchir sur notre discipline et de repenser le sens de l'entreprise historique. Le projet de bâtir une histoire nationale *inclusive*, rigoureuse et critique, une histoire nationale aux horizons larges, fait honneur aux auteurs. Sans être optimiste, je leur souhaite de réussir.

*Département d'histoire  
Université de Toronto*

ALLAN GREER

COUTURIER, Jacques Paul, *Construire un savoir. L'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974* (Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1999), 336 p.

Jeune historien déjà auteur de quelques ouvrages, dont un manuel scolaire d'une grande qualité (*L'expérience canadienne*, avec Réjean Ouellette), Jacques Paul Couturier raconte l'histoire de l'institution où non seulement il a étudié, mais où il enseigne depuis quelques années : le campus de l'Univer-

sité de Moncton situé à Edmunston (Nouveau-Brunswick). L'ouvrage présente toutes les caractéristiques des ouvrages de ce genre : la naissance difficile, les efforts tenaces des fondateurs, les problèmes d'argent, etc. Il faut ajouter quelques sections sur la composition du personnel enseignant, les programmes offerts, la condition étudiante.

La section de l'Université de Moncton à Edmunston a été construite sur les fondations établies par deux collèges. Le premier, le Collège Saint-Louis, destiné aux garçons, a été créé par les pères eudistes en 1946. Une loi du Nouveau-Brunswick donnait à l'établissement le statut d'université : l'établissement pouvait décerner tous les grades universitaires jusqu'au doctorat. En fait, il dispensait le cours classique, dont les quatre dernières années étaient assimilées à une formation universitaire couronnée par le baccalauréat ès arts. Le programme offert affichait peu de différences avec celui que les eudistes offraient à la même époque à Québec. Il permettait l'accès aux facultés universitaires traditionnelles : médecine, droit, théologie. Il pouvait aussi s'affilier des collèges. Ainsi, quand les religieuses hospitalières de Saint-Joseph ouvrirent un collège de filles à Saint-Basile, tout près d'Edmunston, celui-ci se trouva affilié à l'Université Saint-Louis. Du côté des filles, la formation put éventuellement conduire aux occupations d'infirmière et d'institutrice. Enfin, si le Collège Maillet ne donna jamais les premières années du cours classique, le Collège Saint-Louis y renonça pendant les années 1960.

Le collège des garçons logeait dans un grand édifice neuf, dont la construction plongea la congrégation dans les dettes. Les subventions fédérales, après l'enquête Massey, celles de la province, congrues, et la générosité d'une population sans cesse sollicitée, permirent la survie de l'établissement. Après vingt ans d'existence, il comptait quelques centaines d'étudiants. Les religieuses firent preuve de plus de retenue : l'effectif de leurs étudiantes, très modeste, logea pour longtemps dans l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile, un hôpital tenu par les mêmes religieuses. Elles attendirent les années 1960 avant de se doter d'un édifice moderne. Les étudiantes dépassèrent les 150 pour la première fois en 1969.

Le vent de réforme qui secoue le monde de l'éducation de la fin des années 1950, jusque pendant les années 1970, souffle aussi sur le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Un comité d'enquête présidé par John Deutsch au début des années 1960 proposa de regrouper l'enseignement universitaire francophone, au Nouveau-Brunswick, dans un seul établissement universitaire : l'Université de Moncton. Les quelques collèges universitaires de la province, dont ceux du Madawaska, s'y trouvèrent affiliés, avec la responsabilité de donner le baccalauréat ès arts, alors que les programmes plus spécialisés devaient se concentrer à Moncton. Cette nouvelle donne souleva sa part de tensions, les collèges Saint-Louis et Maillet entendant offrir aussi des formations professionnelles. Surtout peut-être, nombreux étaient ceux qui s'interrogeaient sur l'à-propos de maintenir en région des constituantes universitaires, trop modestement équipées, avec un personnel très faiblement diplômé. Par exemple, les religieuses durent abandonner la formation d'infirmières pour s'en tenir à une formation générale. Au même moment, l'établis-

sement de Moncton accueillait relativement peu d'étudiants. Ne fallait-il pas tout regrouper au même endroit ?

Les pressions furent suffisantes pour forcer la fusion des collèges Saint-Louis et Maillet, qui deviennent le Collège Saint-Louis-Maillet au tournant des années 1970. En même temps, il faut revoir les relations entre l'Université de Moncton et les collèges affiliés. Pour les années suivantes, l'institution d'Edmunston put continuer d'offrir le baccalauréat ès arts, mais aussi quelques spécialisations, du moins les premières années de celles-ci, quitte pour les étudiants à terminer leur programme à Moncton. Mais l'histoire ne finit pas là, il ne faudra pas se surprendre de voir un autre tome racontant les péripéties de l'institution jusqu'à ce qu'elle devienne le campus d'Edmunston de l'Université de Moncton.

L'ouvrage est intéressant, bien écrit, bien mené, et il captivera sans doute les acteurs et les témoins, proches ou lointains, de cette histoire scolaire. Je ne ferai qu'un reproche à l'auteur : je ne doute pas que les habitants de la « république » du Madawaska sont rompus à la nomenclature des établissements d'enseignement au Nouveau-Brunswick. Du côté du Québec, les lecteurs se surprendront de voir un petit collège s'affubler du nom d'université. Il aurait été utile de présenter le réseau scolaire, de langue anglaise comme de langue française, en rappelant même le rôle historique des facultés des arts dans la formation secondaire, afin de lever toute ambiguïté.

*Département de didactique  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université de Montréal*

JEAN-PIERRE CHARLAND

GRISÉ, Yolande et Jeanne d'Arc LORTIE, *Les textes poétiques du Canada français, 1606-1867*, 11 : 1865-1866 (Montréal, Fides, 1999), 877 p.

Dans ce onzième volume de nos *textes poétiques* — ou, à tout le moins, souvent humoristiques<sup>1</sup> — on trouve 374 poèmes totalisant un peu plus de 23 000 vers, publiés de janvier 1865 à juin 1866.

Cette versification principalement circonstancielle nous renseigne sur les quelques points suivants : la politique, tant extérieure qu'intérieure ; la production mirlitonesque de trois « p'tits cousins français » accouchant durant ces dix-huit mois de plus de 8000 vers ; le quasi-silence de notre barde Crémazie et de son éventuel successeur Fréchette, favorisant ainsi le « prétendant » Lemay ; l'apparition d'un genre nouveau vaguement héroïco-comique avec Cassegrain et Groulx ; et enfin, la quotidienneté répétitive, mais néanmoins significative, de nos envolées clérico-nationalistes. Tels sont les cinq aspects que nous examinerons brièvement.

1. Francis Patoille s'adressant à Joseph Martel nous en fournit un échantillon : « Tous tes vers sont forgés à très grands coups de pioche, Et sortent raboteux de ta lourde caboche. On ne les lit jamais sans grand désagrément ce qui t'empêche pas d'en faire trop souvent. » (p. 313)